BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1267

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Créations d'établissements

132 063 546 RCS Lille Métropole.
MAISON DE SANTE PASTEUR - SANTES.
Forme : Société interprofessionnelle de soins ambulatoires.
Nom commercial : Maison de Santé Pasteur -Santes.
Administration : Gérant : Kasprzyk, Philippe Simon, Gérant : Lemiere, Olivier Frédéric.
Capital variable : 28 Euros.
Adresse : 22, rue Pasteur, 59211 Santes.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'exercice en commun, par ses associés, d'activités de : O de coordination thérapeutique (procédures mises en place au sein de la société ou entre la société et des partenaires, visant à améliorer la qualité de la prise en charge et la cohérence du parcours de soin), O d'éducation thérapeutique telle que définie à l'article L.1161-1 du Code de la santé publique, O de coopération entre les professionnels de santé telle que définie à l'article L.4011-1 du Code de la santé publique O si elle prend la forme d'une maison de santé : *l'exercice, par des professionnels de santé salariés, d'activités de soins de premier recours et, le cas échéant, de second recours, au sens des articles L 1411-11 et L 1411-12 du Csp *l'exercice d'autres activités contribuant à la mise en œuvre du projet de santé ; *l'encaissement sur le compte de la société de tout ou partie des rémunérations des activités de ses membres ou d'autres professionnels concourant au projet de santé, et leur reversement. O et, le cas échéant, de parcours coordonnés renforcés mentionnés à l'article L 4012-1 du Code de la santé publique. Les associés pourront exercer en dehors de la société toutes autres activités que celles visées au présent article sous réserve de respecter les règles applicables à la Sisa maison de santé pasteur-santés. 2- La mise en commun de moyens pour faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de chacun de ses associés. 3- Toutes les opérations qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social, sans altérer le caractère civil et professionnel de celui-ci..
Adresse : 22, rue Pasteur, 59211 Santes.
A dater du : 29 octobre 2026.
Date de commencement d'activité : 29 juillet 2026.